



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Département Informatique et Telecom
Paris Ile de France**

Attestation de coupure de service pour la communication électronique civile

Tribunal de Paris

Applications	Sites	Début dysfonctionnements sur le service	Retour au fonctionnement nominal du service
WINCI TGI	PARIS	Vendredi 04/09/2026 à 5H47	Vendredi 04/09/2026 18H04

Je, soussigné Olivier SAUVIAT, Chef du DIT PARIS IDF, atteste du dysfonctionnement du système de communication électronique pour le Tribunal Judiciaire de PARIS du Ministère de la Justice pour la période mentionnée ci-dessus dans le tableau.

Ces dysfonctionnements sont liés à une rupture de connexion aux applications concernées pour la communication électronique de la juridiction mentionnée,

La rupture de connexion de la communication électronique entre les juridictions et les avocats, inscrits à la communication électronique de la chaine civile WINCI-TGI, a provoqué aux avocats une impossibilité de communiquer électroniquement avec les juridictions (prise de date, envoi de pièces, constitution...).

Fait à Paris, le 07/09/2026.